

Le Document Unique, évaluer les risques professionnels



MPGP-70 2 Jours (14 Heures)

Description

Ce stage vous aidera dans l'élaboration du Document Unique d'Evaluation des Risques Professionnels, obligatoire en entreprise. Vous maîtriserez la méthodologie pour identifier les risques professionnels associés aux diverses activités, vous serez ainsi capable de construire et mener votre plan d'action.

À qui s'adresse cette formation ?

Pour qui

Gérant d'entreprise, directeur, Responsable des Ressources Humaines, chargé de mission en sécurité.

Prérequis

Aucune

Les objectifs de la formation

- Identifier et évaluer les risques de l'entreprise Formaliser le document unique et le plan d'action associé Suivre la mise en place des actions recensées Déployer le document unique vers une démarche globale

Programme de la formation

Pourquoi évaluer les risques professionnels ?

- Définir la notion de risques professionnels.
- Connaître le cadre réglementaire.
- La loi du 31 décembre 1991 n° 91-1414.
- Décret 2001-1016 du 5 novembre 2001.
- Déterminer les enjeux économique et social.
- Identifier les responsabilités du chef d'entreprise.
- Recenser les acteurs incontournables en matière de sécurité et santé.
- Travaux pratiques Recenser les acteurs incontournables de sa société et leurs responsabilités.

Méthodologie d'évaluation des risques

- Identifier les typologies de risques.
- Préparer la démarche d'évaluation des risques professionnels.
- Réaliser un état des lieux.
- Planifier la démarche.
- Définir les responsabilités au sein de l'entreprise.
- Déterminer les risques.
- Evaluer les conséquences à partir d'une grille de cotation.
- Hiérarchiser les risques.
- Travaux pratiques Identification et cotation des risques d'une entreprise type, restitution et consolidation du concept.

Constitution du document unique

- Structurer et rédiger le document obligatoire d'évaluation des risques professionnels.
- Gérer le document unique en matière de diffusion.
- Suivre les évolutions consécutives aux activités et structures de l'entreprise.
- Enregistrer le suivi et les résultats des plans d'actions.
- Optimiser la démarche.
- Mettre en place des bonnes pratiques.
- Travaux pratiques Formalisation du document unique de l'entreprise type, élaboration du plan d'action, restitution et consolidation.

Du document unique au système de management de santé, sécurité au travail

- Intégrer la gestion de la santé et la sécurité au travail dans toutes les fonctions de l'entreprise.
- Harmoniser la politique santé/sécurité avec les autres politiques de l'entreprise.
- Rédiger l'engagement du chef d'entreprise.
- Développer l'autonomie en matière de prévention.
- Définir les étapes pour migrer du document unique vers le système de management SST.
- Identifier les différents référentiels.
- Comprendre la structure du système de management OHSAS 18001.
- Travaux pratiques Faire évoluer son document unique vers une démarche globale SST, restitution.